

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - Mme BIOT (pouvoir M. PRIBETICH) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

Membres absents : M. DESEILLE - M. BROCHERIEUX

OBJET

DE LA DELIBERATION

Budget Supplémentaire de l'exercice 2012 - Décision modificative n° 1 - Approbation

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif pour 2012 ayant été voté en décembre 2011, sans reprise anticipée des résultats, il convient de procéder à l'adoption d'un budget supplémentaire pour 2012.

Ce budget a pour objet de procéder à la reprise dans le budget 2012 des résultats de l'exercice 2011, au vu des résultats du compte administratif et des décisions d'affectation du résultat, ainsi que des restes à réaliser.

Il permet également de procéder à des ajustements des prévisions par rapport au budget primitif, et à des inscriptions nouvelles en dépenses comme en recettes.

EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Pour le budget général, le résultat de l'exercice 2011 restant disponible, après couverture du déficit de la section d'investissement et financement des restes à réaliser, pour le financement des mesures nouvelles du budget supplémentaire s'élève à 4 782 237 euros, soit 1,9% du volume global du compte administratif 2011.

Le projet de budget supplémentaire 2012 comprend des opérations nouvelles en dépenses, hors reprise des résultats, des restes à réaliser de 2011, et hors opérations d'ordre, à hauteur de :

- 3 476 836 euros au total (soit 1,36% des crédits ouverts au budget primitif 2012)
 - .dont 1 477 933 euros en fonctionnement (soit 0,7% des crédits ouverts au budget primitif 2012)
 - .et 1 998 903 euros en investissement (soit 4,2% des crédits ouverts au budget primitif 2012).

Des recettes réelles de fonctionnement supplémentaires sont intégrées pour 1 478 596 euros (soit 0,7% des prévisions du budget primitif), ce qui permet de préserver la totalité du résultat de 2011 pour le financement de l'investissement.

Sur cette section, des moins-values de recettes par rapport au prévisions du budget primitif doivent être intégrées à hauteur de 2 981 050 euros.

Compte-tenu de l'équilibre de la section de fonctionnement, les opérations nouvelles du budget supplémentaire sur la section d'investissement peuvent être financées sans faire varier le besoin d'emprunt.

A l'issue du BS 2012, les crédits ouverts prévoient donc toujours un désendettement de 3,3 M€ sur l'exercice 2012.

BUDGET PRINCIPAL

L'équilibre général du budget supplémentaire se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2011 après affectation		4 782 237,00
Restes à réaliser de 2011	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire		4 782 237,00
Propositions nouvelles	6 059 933,00	1 277 696,00
Dont opérations réelles nouvelles	1 469 933,00	1 277 696,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 059 933,00	6 059 933,00

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2011	-	1 039 140,00
Restes à réaliser de 2011	14 783 036,00	1 836 150,00
Affectation		11 907 746,00
Propositions nouvelles	3 431 310,00	3 431 310,00
Dont opérations réelles nouvelles	1 648 950,00	- 2 941 050,00
TOTAL INVESTISSEMENT	18 214 346,00	18 214 346,00

- **Concernant les dépenses réelles de fonctionnement**, les crédits nouveaux s'élèvent en opérations réelles à 1,469 M€, soit un ajustement à hauteur de 0,7% des crédits ouverts au budget primitif, avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
011 - Charges à caractère général	1 365 758,00
65 - Autres charges de gestion courante	230 075,00
656 - Frais de fonctionnement des groupes	- 15 000,00
014 - Atténuations de produits	90 000,00
66 - Charges financières	- 390 000,00
67 - Charges exceptionnelles	189 100,00
TOTAL DEPENSES REELLES	1 469 933,00

- **Sur les charges à caractère général** : les principaux postes de progression sont les lignes afférentes aux fluides, suite aux augmentations de tarifs (+ 182 K€ pour les carburants, + 238K€ pour le gaz, + 58 K€ pour le fuel), les achats de denrées pour la restauration (+ 107 K€, sous l'effet de la poursuite de la hausse des fréquentations), et les marchés pour les prestations péri et extra-scolaires (+ 250K€ : indexation des marchés et évolution des fréquentations). En outre, 50 K€ sont inscrits pour une étude sur le renouvellement du règlement local de publicité, et 140 K€ pour la poursuite du déménagement des archives.

- **Sur le chapitre 65**, les crédits nouveaux (230 K€) concernent essentiellement la participation au budget annexe du stationnement (+ 201 K€ compte tenu de l'équilibre du budget supplémentaire sur ce budget annexe).

- **Sur le chapitre 014**, 90 K€ sont prévus pour la contribution au nouveau Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales.

- Les crédits concernant les **charges financières** sont réduits de 390 K€,

- **Des charges exceptionnelles** supplémentaires sont prévues à hauteur de 189 K€ : elles concernent essentiellement des annulations de titres et les écritures comptables de régularisation des opérations de rattachement.

- **Les recettes réelles de fonctionnement nouvelles, hors résultat reporté, s'établissent à 1 277 696 €**, avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
70 - Produit des service et du domaine	165 496,00
73 - impôts et taxes	- 51 000,00
74 - Dotations et subventions	325 400,00
75 - Autres produits de gestion courante	164 800,00
77 - Produits exceptionnels	673 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	1 277 696,00

- **Les produits des services** progressent de 165 K€, avec notamment + 20 K€ pour les recettes des services péri et extra-scolaires, + 67 K€ pour les services de restauration et + 83K€ pour les remboursements de personnels mis à disposition.

- **Les impôts et taxes** sont en baisse de 51K€, essentiellement sous l'effet des droits de stationnement (- 186K€). Le produit de la taxe de séjour est ajusté à la hausse de 35K€, celui de la fiscalité directe de 100 K€ suite aux notifications de bases.

- **Les dotations et participations sont en hausse de 325K€** : il s'agit essentiellement de l'impact des notifications de dotations et de compensations fiscales de l'Etat : + 614 K€ pour la DGF / - 123 K€ pour la Dotation Nationale de Péréquation / - 137 K€ pour les compensations fiscales.

- **Sur le chapitre 75**, 165K€ sont prévus pour la mise à disposition au nouvel établissement public autonome des bâtiments des EHPAD.

- **Des recettes exceptionnelles** supplémentaires sont prévues pour 673 K€ : il s'agit du produit de la vente de certificats d'économies d'énergie pour 250 K€, et des opérations comptables de régularisation des rattachements pour 423 K€.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un virement supplémentaire de 4 590 000 euros au profit du financement de la section d'investissement.

- **Les dépenses réelles d'investissement nouvelles s'élèvent à 1 648 950 €**, concernant exclusivement des dépenses d'équipement :

	Opérations nouvelles
20 - immobilisations incorporelles	- 169 921,00
21 - Immobilisations corporelles	- 747 926,00
23 - Travaux en cours	1 961 797,00
204 - Subventions d'équipement versées	605 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	1 648 950,00

Outre divers ajustements sur les crédits ouverts au BP 2012 en fonction de l'avancement des opérations, les principales opérations nouvelles sont les suivantes :

- subvention pour la reconstruction du foyer Sadi Carnot : 532 K€
- clôture de la ZAC Champollion : 570 K€
- poursuite de l'acquisition des locaux du centre commercial de la Fontaine d'Ouche : 500 K€
- amélioration de l'équipement des véhicules de déneigement : 305 K€
- opérations d'aménagement des locaux pour amélioration des conditions de travail : 130 K€ (Mayence, Dumay, garage municipal)
- extension du groupe scolaire Montmuzard : 300 K€
- règlement d'un contentieux sur la construction de l'auditorium : 150 KE
- crédits de démolition pour opérations d'urbanisme : 390 K€ .

- **Les recettes réelles d'investissement** sont en baisse de 2 941 050 € avec la répartition par chapitre suivante :

	Opérations nouvelles
10 - Dotations et fonds propres	500 000,00
024 - Produits des cessions d'immobilisation	- 3 154 650,00
13 - Subventions d'investissement	- 436 400,00
23 - Travaux en cours	150 000,00
TOTAL RECETTES REELLES	- 2 941 050,00

- **Le produit des taxes d'aménagement (chapitre 10)** est attendu en hausse de 500 K€ au vu des opérations réalisées,

- **Les produits de cession (chapitre 024)** sont en moins-values de 3,154 M€, en raison du décalage de certaines opérations qui seront réalisées sur l'exercice 2013,

- **Les subventions d'investissement** sont attendues en baisse de 436 K€ : avec notamment – 285 K€ pour l'Etat (Halles Bonnottes), - 750 K€ pour le Département (Parc des Expositions) et + 543 K€ pour le Grand Dijon. Le produit des amendes de police est ajusté à la baisse de 108 K€ par rapport aux prévisions du BP 2012 au vu des notifications.

- **Sur le chapitre 23**, 150 K€ du compte-épargne énergie du contrat de chauffage sont inscrits et affectés à des travaux d'économie d'énergie.

Grâce au virement dégagé par la section de fonctionnement, les opérations du budget supplémentaire en section d'investissement peuvent être financées sans recours à l'emprunt.

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2011 après affectation	-	-
Restes à réaliser de 2011	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	200 900,00	200 900,00
Dont opérations réelles nouvelles	8 000,00	200 900,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	200 900,00	200 900,00

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2011		474 946,00
Restes à réaliser de 2011	277 893,00	-
Affectation		-
Propositions nouvelles	352 653,00	155 600,00
Dont opérations réelles nouvelles	349 953,00	- 40 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	630 546,00	630 546,00

Sur ce budget annexe, le point majeur du budget supplémentaire est l'abondement de la dotation aux amortissements à hauteur de 192 K€, auquel s'ajoutent quelques ajustements, pour 8 000 euros, sur les dépenses réelles de fonctionnement. Ces mouvements nécessitent, pour leur financement, un abondement de la subvention d'équilibre du budget principal de 200 900 euros.

Cet abondement de la dotation aux amortissements, ajouté au résultat de 2011, permet de financer une ligne de dépense d'équipement de 349 953 € pour travaux futurs dans les parkings.

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2011 après affectation	-	-
Restes à réaliser de 2011	-	-
Solde disponible pour le financement du budget supplémentaire	-	-
Propositions nouvelles	-	-
Dont opérations réelles nouvelles	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	-	-

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de l'exercice 2011	748 487,00	
Restes à réaliser de 2011	650,00	-
Affectation		749 137,00
Propositions nouvelles	-	-
Dont opérations réelles nouvelles	-	-
TOTAL INVESTISSEMENT	749 137,00	749 137,00

Sur ce budget annexe, les seules opérations nouvelles réelles, hors écritures de reprise des résultats et des restes à réaliser, consistent en un transfert de 800 euros des dépenses d'équipement vers les remboursements d'emprunt, afin d'ajuster les crédits nécessaires au règlement des échéances.

Après avoir examiné ces différentes propositions et si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le budget supplémentaire général de l'exercice 2012 arrêté en dépenses et en recettes, dans les conditions suivantes :

En mouvements réels

. Budget principal	17 901 919,19 €
. Budget du Stationnement	635 846,00 €
. Budget de l'Auditorium	749 136,79 €
TOTAL	19 286 901,98 €

En mouvements budgétaires

. Budget principal	24 274 279,19 €
. Budget du Stationnement	831 446,00 €
. Budget de l'Auditorium	749 136,79 €
TOTAL	25 854 861,98 €

2 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur des chapitres tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

Rapport adopté à la majorité :

- pour : 45
- contre : 8